

Les accueils de loisirs intercommunaux du Grésivaudan

- > BALCON DE BELLEDONNE
- > LA TERRASSE
- > LES ADRETS
- > SAINT-MAXIMIN
- > TENCIN

TARIFS ACTIVITE NEIGE ALSH BALCON DE BELLEDONNE au 1^{er} janvier 2018 (en TTC)

SAMEDI après-midi

Quotient familial	Tarif à la demi-journée (samedi)
0 - 310	3,00 €
311 - 460	3,50 €
461 - 590	5,00 €
591 - 730	8,00 €
731 - 880	11,00 €
881 - 1171	14,00 €
1172 - 1440	17,00 €
1441 et +	22,00 €

Le tarif comprend le transport, les forfaits sans assurance, l'accompagnement des animateurs BAFA et l'encadrement du ski.

Le tarif ne comprend pas l'équipement, l'assurance, le goûter et les médailles.

Les personnes non allocataires CAF et MSA sont sujettes au même tarif, en fonction de leur dernier coefficient fiscal connu.

Réservation pour l'ensemble des 9 après-midis ski.

Facturation mensuelle.

Modes de règlement : chèque (à l'ordre du Trésor Public), espèces, formules pré-payées (CESU, chèque-vacances), prélèvement automatique, CB par internet (TIPI)

> Directement auprès du Trésor Public du Touvet (sur place ou par courrier)

15 avenue Montfillon 38660 LE TOUVET

En cas d'absence, le secrétariat doit réceptionner le certificat médical dans un délai de 3 jours suivant le premier jour de l'absence.

Toute journée entamée est due, même en cas de présentation d'un certificat médical.